



# CHAMPIONNAT DU MONDE DE TRAITE À MAIN

Première édition

**Trophée "Formaggi Prìncipi delle Orobie" Secchio d'oro (seau d'or)**

LENNA (Bergame) Italie - Dimanche, le 28<sup>ème</sup> Septembre 2014

## REGOLAMENTO

1. L'Association «Foire Saint-Matthieu» de Branzi organise, le 28<sup>ème</sup> Septembre 2014, le premier Championnat du Monde de traite à main des vaches. Pour ce faire, un comité d'organisation a été constitué.

2. La participation est gratuite à partir de 16 ans, sans distinction entre les hommes et les femmes.

3. Les concurrents doivent amener sur le terrain la vache avec laquelle ils veulent s'engager pour l'épreuve. Les concurrents majeurs et résidents hors de la province de Bergame pourraient demander de faire le test avec une vache mise à disposition par l'organisation. A cet effet, les concurrents doivent communiquer leur intention au moins un mois avant le concours. Le comité d'organisation admettra ou non le concurrent au concours, compte tenu de la disponibilité des animaux.

4. La course aura lieu sur la pelouse de la Fienili, à Lenna, à la ferme «Ferdy». L'arrivée des animaux est prévue à 9 heures, le concours commencera à 10 heures.

5. Chaque concurrent doit avoir un tabouret (en patois il s'appelle «scagn») et un seau pour la traite. On donnera deux minutes de temps, annoncés par les juges. Le championnat aura lieu en une seule preuve.

6. Au début de la preuve un juge vérifiera que le seau soit complètement vide.

7. Avant le coup de sifflet d'envoi, seront accordées deux minutes pour la préparation des mamelles de la vache.

Il n'est pas permis aucun traitement médicamenteux sur les animaux visant à améliorer les résultats de la traite.

8. Les vaches seront distancées en sorte qu'aucune pourrait empêcher le trayeur plus proche.

9. Pour la traite ce sont autorisées toutes les techniques qui utilisent seulement les mains nues.

10. Le concurrent qui va continuer à traire le lait après l'arrêt des juges sera disqualifié. Chaque comportement jugé injuste par les juges comportera l'élimination du concurrent.

11. Le classement sera basé sur la plus grande quantité de lait obtenue dans les deux minutes (calculées en litres et en fractions de litre). En cas d'égalité pour le titre sera attribué à une preuve supplémentaire avec deux vaches fournies par l'organisation et tirées au sort. En cas de nouvelle égalité, ou de manque des deux vaches, le titre sera double. Le classement final décrété par les juges sera incontestable.

12. Le comité organisateur n'acceptera aucune responsabilité pour des dommages causés ou eu par les animaux présents à l'événement.

13. Les animaux exposés dans la zone de compétition doivent être accompagnés d'une certification de la santé en conformité avec les réglementations. De plus amples informations à ce sujet seront communiquées aux participants en temps voulu.

14. Le gagnant recevra un bon avec une valeur de 3.500 € et le "Secchio d'oro", un seau artistique en or qui doit être retourné au comité organisateur un mois avant l'édition suivante du championnat pour être remis à gagner. Il restera à propriété du vainqueur seulement après trois championnats gagnés. Autres prix seront distribués aussi : pour le deuxième un bon valeur de 1.500 € et pour le troisième classifié un bon valeur de 1.000 €.

15. Les inscriptions doivent être reçues par un concurrent entre le 27<sup>ème</sup> Septembre du 2014.

Le comité d'organisation, dans le cas d'un nombre d'inscriptions inférieur aux 50, peut, à sa discrétion, admettre nouvelles inscriptions même après le terme. Le coût de la participation (elle doit être payé le jour de l'événement) est fixé à 20 €. Si le concurrent est résident dehors de la Province de Bergame et nécessite d'effectuer la preuve sur une vache mise à disposition par l'organisation, le coût est de 30 €.

16. L'événement peut varier en cas de conditions d'intempéries.

17. L'enregistrement actuel de la traite à la main inséré dans le "Guinness World Records book" est de 4,5 litres en deux minutes. Si cette performance devrait être améliorée, il sera demandé l'homologation de la part du "Guinness World Records".

**Date limite d'inscription: le 27<sup>ème</sup> Août 2014.**

**Pour les inscriptions**, d'ici au 27<sup>ème</sup> Septembre 2014, remplissez, s'il vous plait, le formulaire sur internet à la page [www.fierasanmatteo.it](http://www.fierasanmatteo.it) ou mentionnez nom, prénom, date de naissance, résidence, téléphone par e-mail à [info@fierasanmatteo.it](mailto:info@fierasanmatteo.it), ou même téléphonez au numéro +39.347.9956383 / +39.(0)34571074 / +39.3496298451.

**Association Fiera San Matteo - Branzi**

**Secrétariat:** Via Roma 6, 24010 BRANZI (Bergame), Italie  
[www.fierasanmatteo.it](http://www.fierasanmatteo.it)

**Contacts et enregistrements:** [info@fierasanmatteo.it](mailto:info@fierasanmatteo.it)  
tél. +39.347.9956383 / +39.(0)34571074 / +39.3496298451